**2. POINT FOCAL NATIONAL DU GOOS**

**FORMULAIRE DE NOMINATION**

**ÉTAT MEMBRE**

**Description des points focaux nationaux du GOOS**

Les points focaux nationaux du Système mondial d’observation de l’océan (GOOS) ont pour objectif primordial de promouvoir et soutenir des stratégies coordonnées aux niveaux national et régional en vue de mettre en œuvre un *système mondial permanent d’observation de l’océan capable de fournir les informations essentielles nécessaires à notre développement durable, à notre sécurité, à notre bien-être et à notre prospérité*.

Le rôle des points focaux nationaux du GOOS consiste à promouvoir et à soutenir la mise en œuvre d’un Système mondial d’observation de l’océan en valorisant les activités des systèmes nationaux d’observation continue de l’océan qui contribuent au GOOS, en entreprenant et en conduisant des activités visant à coordonner l’observation de l’océan à un niveau national, et en faisant connaître les possibilités de participation aux activités du GOOS dans le contexte national.

Il s’agira à ce titre de favoriser les liens à un niveau national entre les parties impliquées dans l’observation de l’océan, les acteurs gouvernementaux et les bénéficiaires des informations océanographiques, ainsi que les représentants des organismes parrainant le GOOS (COI, OMM, PNUE), afin de réaliser les objectifs stratégiques nationaux en matière d’observation continue de l’océan, dans le cadre de la Stratégie à l’horizon 2030 pour le GOOS[[1]](#footnote-1). Il importera également de favoriser les liens avec les activités nationales en matière de données, de modélisation/prévision et d’évaluation des océans afin de contribuer à la diffusion d’informations océanographiques auprès des principaux utilisateurs nationaux dans les domaines des alertes climatiques, météorologiques et en cas de catastrophe, ainsi que de la santé des océans.

Les points focaux nationaux du GOOS s’emploieront également à veiller à ce que les lacunes et les besoins nationaux des systèmes d’observation continue de l’océan soient portés à l’attention du GOOS[[2]](#footnote-2).

**Point focal national du Système mondial d’observation de l’océan (GOOS)**

Nom :

Fonction :

Institution :

Numéro de téléphone :

Adresse électronique :

Adresse postale :

**Observations complémentaires**

Nomination soumise par :

Signature :

Fonction :

Service gouvernemental/Agence :

Date :

Les formulaires de nomination dûment remplis et signés devront parvenir par courriel (goos@unesco.org) au Secrétariat de la COI avant le 22 mars 2023, par l’intermédiaire de l’un des contacts officiels suivants :

1. L’organe de coordination chargé d’assurer la liaison avec la COI

2. Le Chef de la Commission nationale pour l’UNESCO

3. Le délégué permanent auprès de l’UNESCO

Note : pour toute question, veuillez vous adresser à la Cheffe par intérim de la Section des observations et services océaniques, Mme Emma Heslop (e.heslop@unesco.org), avec copie à Mme Forest Collins (f.collins@unesco.org) et M. Ramasamy Venkatesan (r.venkatesan@unesco.org).

1. [www.goosocean.org/2030Strategy](http://www.goosocean.org/2030Strategy). [↑](#footnote-ref-1)
2. Sept composantes du GOOS : trois groupes d’experts du GOOS (Groupe « Observations océaniques pour l’étude du climat » (OOPC), Groupe « Biogéochimie » (IOCCP) et Groupe « Biologie et écosystèmes »), le Groupe de coordination des observations du GOOS, les alliances régionales (GRA), l’équipe d’experts pour les systèmes opérationnels de prévision océanique, qui bénéficient tous du soutien du Bureau du GOOS, dont le siège est à Paris. La supervision est assurée par le Comité directeur du GOOS. [www.goosocean.org](http://www.goosocean.org). [↑](#footnote-ref-2)